



Ministère des Finances et du Budget



PROJET- FOLAB

FICHE D'IDENTIFICATION DU PROJET :

PROGRAMME D'APPROCHE DE DURABILITE ET DE MISE A L'ECHELLE POUR LA GESTION DE LA TRANSFORMATION, LA RESTAURATION ET LA CONSERVATION DES FORETS, DES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITE EN COTE D'IVOIRE (EN ANGLAIS SSATMARC - FOLAB)

A. PRESENTATION DU PROJET

N° identifiant du projet : 9366

INTITULE DU PROJET : Programme d'approche de durabilité et de mise à l'échelle pour la gestion de la transformation, restauration et la conservation des forêts, de paysages et la biodiversité en Côte d'Ivoire (en anglais SSATMARC - FOLAB)

Source de financement : Fonds pour l'Environnement Mondial

Nature du Projet : National

Agence d'exécution du projet : Programme des Nations Unis pour l'Environnement (PNUE)

Promoteur du projet : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Domaines d'intervention : Domaines multiples

Montant du don du FEM : 2 831 050 USD

Coût global du projet : 3 200 000 USD

Cycle du FEM : FEM 6

Durée du projet : 60 mois

B. LE CORPS DU PROJET

➤ Objectif général :

Assurer l'intensification et la durabilité des mécanismes de financement REDD+ au niveau national afin de lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts et soutenir une gestion efficace des aires protégées.

C. LES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PROJET :

Le projet comprend trois composantes à savoir :

- **Composante 1** : Promouvoir le renforcement institutionnel, politique et juridique du régime foncier rural en faveur des paiements pour services environnementaux (PES) et la REDD+.

- **Composante 2** : Établissement d'un mécanisme financier favorisant les paiements pour services environnementaux (PES) et la REDD+.

- **Composante 3** : Gestion durable des zones protégées moins soutenues et des écosystèmes environnants.

D. LES RESULTATS ATTENDUS :

Résultat 1 : La Côte d'Ivoire dispose d'un cadre institutionnel, politique et juridique national qui soutient la REDD+, les paiements pour services environnementaux (PSE) et la certification pour les petits agriculteurs et le secteur privé.

Résultat 2 : La Côte d'Ivoire dispose d'un mécanisme financier national établi et d'une application pilote des paiements pour services environnementaux (PSE) dans les zones de mangroves par les parties prenantes.

Résultat 3 : Renforcement des capacités institutionnelles, techniques et de coordinations nationales pour la gestion des aires protégées, la conservation de la biodiversité et la gestion des services éco-systémiques.

E. STATUT DU PROJET :

En cours d'exécution

Coordonnateur du Projet :

PEDIA Patric - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Directeur national du projet

Dr N'TAIN Jeanne Point Focal de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique

Secrétaire Permanent de la CNDD

Contacts : 07 80 36 81

Email : ntainjeanne@yahoo.fr